



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre, à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Bressols, sous la présidence de M. Jacques Gayral son Président.

Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	Francis	X	PRADEL	Rosa	
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric	X	BARBON	Alain	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène		CRUBILÉ	Jean-Luc	
ASQUES	HERREMANS	Laurence	X	IGNACE	Patrice	
AUCAMVILLE	GAMEL	Philippe		FRAYSSE	Eric	
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé	X	FERRADOU	Jean	
AUTY	MOZAC	Frédéric	X	MOURGUES	Jean-Michel	
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles	X	ARNOSTI	Alain	
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien		GAUSSENS	Alain	
BARDIGUES	ARBIA	Dorine		PICARD	Muriel	X
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy		GONCALVES	Jean-Claude	
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean	X	LAGARDE	Pascal	
BEAUPUY	CORBON	Eric	X	REY	Denis	
BELBEZE EN LOMAGNE	LIMBERT	Bastien		CYPRYSZAK	Kévin	
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal	X	OLIVIER	Thierry	
BESSENS	MAGNIER	Armand		MICHEL	Serge	
BIOULE	RICARD	Thierry	X	PIZZOLITTO	Ludovic	
BOUDOU	FIELDS	Christian	X	BOUDET	Yves	
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	X	CHAUBET	Michel	
BOULOC EN QUERCY	TAFOUEREAU	Dominique	X	COMBATELLI	Fabrice	
BOURG DE VISA	LAINÉ	Arlette		DEWAELES	Maurice	
BOURRET	DUSSAUX	Eric	X	COUDERC	Yves	
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre	X	DUCASSE	Frédéric	
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis	X	OLIVE	Stéphanie	
BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	X	BASSE	Sébastien	
CAMPSAS	FLORES	Luc		ASTOUL	Jean	
CANALS	PURCHA	François	X	CAZABAT	Michelle	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT	Aurélien	
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge		PECHERMAN	Bernard	
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean	X	JAMAIN	Thierry	
CASTELSAGRAT	DECON	André	X	BORTOLUSSI	Jean-Marc	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric		DUMAS	Mathieu	X
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François	X	LADEVEZE	Josine	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard	
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	X	VIDAILLAC	Jacques	
CAYLUS	SERVIERES	François	X	POUTOU	Gisèle	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	LAPLAGNE	Fabrice	
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme	X	DONNADIEU	Jean-Louis	
CAZALS	EMERIAU	Alain		EVARD	Thierry	
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe	X	ICHES	Nadège	
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	COHEN	Maurice		DELLAC	Patrick	
COUTURES	MORO	Géraldine	X	PILATI	Ludovic	
CUMONT	SANCEY	Alain	X	GUIRBAL	Jean-Jacques	
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel	X	GIGOUT	Pierre	
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry	
DUNES	LEMONNIER	Dominique	X	DELPECH	Michel	
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice	X	VIDAL	Laurent	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe		PASIN	Clothilde	
ESCAZEAUX	LATAPIE	Gérard		MARTINET	François	
ESPAIS	MOLLE	Marcel		PINCEMIN	Bernard	X
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe		MINIER	Gérald	
ESPINAS	FERAL	Daniel	X	LOMBARD	Jean-Pierre	

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
FABAS	POZZA	Christian	X	GRAILHE	Stéphane	
FAJOLLES	LAFONT	Hubert		MIRAMONT	Alain	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis	X	ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	AUCLERC-GALLAND	Michel	X	VIEILLEVIGNE	Pierre	
FENEYROLS	ROUX	René	X	MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	QUILLET	Lionel	X	FERNANDEZ	Jean-François	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland	X	FILIFE	Jean	
GARIES	TONIN	Philippe	X	BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc		MANDERSCHIED	Florence	X
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal		BALAT	Benoit	
GENSAC	FABAROL	Françine	X	DUPUY	Danièle	
GIMAT	DIANA	Bernard	X	ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	THAU	Philippe	X	RENARD	Claude	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude		MOULY	Michel	
GOLFECH	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELA	Serge		SUBERVILLE	Christophe	
LABARTHE	RESSIJAC	Serge	X	NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal		FOURTANET	Christelle	X
LABASTIDE DU TEMPLE	PIERASCO	Mathieu		LACROIX	Frédéric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme		BOCHU	Jean-Luc	
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry	X	SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique		VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent	X	VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis		GARRET	Guillaume	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise		ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc	X	CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno		PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain	X	SOULAYRÉS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	VAN GYSEL	Marc	X	NEGRE	Carine	
LARRAZET	THAU	Didier	X	GIRAUDOT	Léa	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard	X	LAZFARGEAS	Thierry	
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck	X	GERVAIS	Hugues	
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils		BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	X	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte		VALLEZ	Cédric	
LEOJAC	QUATRE	Christian	X	MAZILLE	Pierre	
LE CAUSE	COUREAU	Pierre		MALE	Philippe	
LE PIN	FUSINA	Philippe	X	LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LES BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc	X	LEMOUZY	Fabienne	
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul	X	METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard		FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond		TESTAS	Pierre	
MALAUSE	DUTOUR	Serge	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle		BERTHET	Christian	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSSO	Claude	
MARSAC	LE GUILLOU	Michel	X	NOBY	Jean-Claude	
MAS GRENIER	ESTANOVE	Philippe	X	ROUS	Gilles	
MAUBEC	AUGUSTE	David	X	FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	X
MEAUZAC	SALITOT	Yves		LACOMBE	José	X
MERLES	HOZJAN	Christian		FEUTRIER	Francis	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françine	X	PRADEL	Nicole	
MIRAMONT DE QUERCY	AIGUIER-WINTERFELDT	Claudia		AVIGNON	Thierry	
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe		LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie		BELREPAYRE	Rémy	X
MONBEQUI	MICHEL	Pascal	X	DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier	X	GOURMANEL	Robert	
MONTAGUDET	YVON	Gilles	X	DOMINICE	Philippe	
MONTAIGU DE QUERCY	ALBUGUES	Patrice		COURRECH	Francis	
MONTAIN	DELLUC	Pierre	X	SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle	X	NAUROY	Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony	X	FREMONT	Patricia	
MONTAUBAN	BELY	Marie-Claude	X	BOUTON	Bernard	
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIERE	Dominique	
MONTBARTIER	GRADIT	Christian		BALADIÉ	Jean-Claude	
MONTBETON	WEILL	Michel	X	GRAND	Paul	
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIE	Claude	
MONTEILS	MASSALOUP	Christophe		COLOS	Bertrand	X
MONTESQUIEU	FEAU	Annie		LOUSSERT	Bérandère	

COMMUNES	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry	X	NADALIN	Karine	
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPARENS	Fabien	
MONTJOI	BRUEL	Didier	X	TISSÉDRE	Christian	
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian	X	FAURÉ	Mickaël	
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JANNIN	Michel	
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline	
NEGREPELISSE	FERRET	Jean-Luc		VIREL	Delphine	
NOHIC	CALVO	Olivier	X	BLANC	Romain	
ORGUEIL	PUJOL	Marc	X	BONIFASSE	Frédéric	
PARISOT	CASTELNAU	Jacques	X	CHEVALERIAS	Dimitri	
PERVILLE	VIGROUX	Alain	X	CAYRE	Adrien	
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain		MELO	Vitor	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick	
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal		FRISA	Jean-Luc	
POUPAS	GUERIN	Pascal		KENDALL	Paul	
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine	X	TRILLES	Jérémy	
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick		DIRAT	Yannick	
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David		LACOMBE	Cyril	
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier	X	VIROLLE	Alain	
PUYLAROCHE	BELON	Daniel	X	MORIN	Daniel	
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc	X	MOURGUES	André	
REYNIES	PUJOL	Christian	X	VIGOUROUX	Claude	
ROQUECOR	VILLENEUVE	Jean-Pierre	X	DECAUNES	Jean-Pierre	
SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Marc	X	COENEN	Charles	
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent		MAMPRIN	Thierry	X
SEPTFONDS	GAZAL	Hervé		BETAÏLE	Laurent	
SERIGNAC	BRINGAY	Clémence	X	LAGARDE	Christian	
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques	X	CLUZET	Christophe	
ST-AIGNAN	FOURNIÉ	Philippe		DUSSEAU	Christian	X
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal		LAMARINIE	Julien	
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier		MERLY	Julien	
ST-ANTONIN NOBLE VAL	CAUBEL	Michel		MENEAU	Serge	
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc	X	CESNÉ	Sébastien	
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert	X	GUINGAL	Claude	
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	PARDON	Dominique	
ST-CIRQ	BAILLS	Franck	X	ROUZIES	Guy	
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Frank	X	PAOLETTI	Jean-Pierre	
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno	X	RIQUELME	Nicolas	
ST-GEORGES	PAGES	Yves	X	DERAMOND	Philippe	
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel		DUILHÉ	Geneviève	
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis	X
ST-MICHEL	POLVANI	Pascal		MARTINEZ	Fabienne	
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	X	PECQUENARD	Caroline	
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	DALARD	Mathieu	
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge	X	GUIRBAL	Yohann	
ST-PAUL D'ESPIS	POCA	Josiane		LARET	Claude	X
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Éric		PEYRUSSE	Jean-Luc	
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François	
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé	X	MAGNÉ	Valérie	
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude	X	GASC	Gérard	
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien	X	CHARLES	Denise	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal	
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel		LAFAGE	Philippe	
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain	
VAISSAC	DELMAS	Francis	X	CASSAGNES	Willy	
VALEILLES	CREHEN	Michel	X	DEVY	Nicolas	
VALENCE D'AGEN	GROUSSOU	Bernard	X	PÈRE	Catherine	
VAREN	HEBRARD	Pierre	X	CABARÉS	Claude	
VARENES	BUDZYNSKI	Jérôme	X	ALBINET	Alain	
VAZERAC	LESTRADÉ	Christian	X	BERGOGLIO	Irène	
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie	X	MARC	Raphaël	
VERFEIL SUR SEYE	CHARDENET	Didier		MUR	Lisa	
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	X	EMPTAZ	Sabine	
VIGUERON	LACROIX	Franck	X	MESSAOU	Hacène	
VILLEBRUMIER	GARROS	Jacques	X	SCHOCKAERT	Olivier	
VILLEMADE	LABRUYERE	François	X	BROUSSE-BOURNET	André	

POUVOIRS :

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
LATAPIE	Gérard	ESCAZEUX	TONIN	Philippe	GARIES
SENTIS	Jean-Claude	GOAS	DUPONT	Jean-Louis	FAUDOAS
PASSEDAT	Nils	LAVAURETTE	BELON	Daniel	PUYLAROCQUE
PIZZINI	Françoise	LACOURT ST PIERRE	MICHEL	Pascal	MONBEQUI
DOUSSON	Bruno	LAMAGISTERE	GROUSSOU	Bernard	VALENCE D'AGEN
GARGUY	Bernard	LIZAC	WEILL	Michel	MONTBETON
SALOMON	Bernard	MONTGAILLARD	DIANA	Bernard	GIMAT
AURIENTIS	Pascal	ST AMANS DE PELLAGAL	DESCHAMPS	Francis	TREJOULS
GAZAL	Hervé	SEPTFONDS	RICARD	Thierry	BIOULE

Membres en exercice : 195**Membres présents : 134****Membres excusés : 61**

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 9**Assistaient également à la séance :**Mme BAYLES-PENCHE, Directrice Générale des Services,
et l'ensemble du personnel du SDE 82

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU COMITE SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2020**

Le Président soumet à l'approbation des membres de l'Assemblée délibérante le procès-verbal de la séance précédente qui s'est tenue le 29 septembre 2020 à Capcinéma à Montauban.

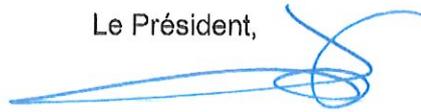
Le compte-rendu de cette assemblée générale a été joint au dossier de réunion adressé, avec la convocation, à l'ensemble des délégués par courrier le 7 décembre 2020.

DECISION

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, adoptent, à la majorité et une abstention le procès-verbal relatif à l'assemblée générale du 29 septembre 2020. Ce compte-rendu est joint en annexe.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,



Jacques GAYRAL

COMpte-REndu DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre, à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à Capcinéma à Montauban, sous la présidence de M. Jacques Gayral, son Président.

Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	MASSIMINO	François	X	PRADEL	Rosa	
ALBIAS	LONGUEVILLE	Eric	X	BARBON	Alain	
ANGEVILLE	VERLEY	Hélène	X	CRUBILÉ	Jean-Luc	
ASQUES	HERREMANS	Laurence	X	IGNACE	Patrice	
AUCAMVILLE	GAMEL	Phillippe	X	FRAYSSE	Eric	
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé		FERRADOU	Jean	
AUTY	MOZAC	Frédéric	X	MOURGUES	Jean-Michel	
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles	X	ARNOSTI	Alain	
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien		GAUSSENS	Alain	
BARDIGUES	ARBIA	Dorine	X	PICARD	Muriel	
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy	X	GONCALVES	Jean-Claude	
BEAUMONT DE LOMAGNE	ROBERT	Jean	X	LAGARDE	Pascal	
BEAUPUY	CORBON	Éric	X	REY	Denis	
BELBEZÉ EN LOMAGNE	LIMBERT	Bastien		CYPRYSZAK	Kévin	
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal		OLIVIER	Thierry	
BESSENS	MAGNIER	Armand		MICHEL	Serge	
BIOÛLE	RICARD	Thierry		PIZZOLITTO	Ludovic	
BOUDOU	FIELDÉS	Christian	X	BOUDET	Yves	
BOUILLAC	BRASSEUR	Francis	X	CHAUBET	Michel	
BOULOC EN QUERCY	TAFOUREAU	Dominique	X	COMBATELLI	Fabrice	
BOURG DE VISA	LAINÉ	Arlette	X	DEWAELES	Maurice	
BOURRET	DUSSAUX	Eric		COUDERC	Yves	
BRASSAC	FLOURENS	Jean-Pierre	X	DUCASSE	Frédéric	
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis	X	OLIVE	Stéphanie	
BRUNIQUEL	CAVALLI	Didier	X	BASSE	Sébastien	
CAMPSAS	FLORES	Luc	X	ASTOUL	Jean	
CANALS	PURCHA	François	X	CAZABAT	Michelle	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	PETIT	Aurélien	
CASTELFERRUS	SABATIER	Serge	X	PECHERMAN	Bernard	
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean	X	JAMAIN	Thierry	
CASTELSAGRAT	DECON	André	X	BORTOLUSSI	Jean-Marc	
CASTELSARRASIN	KOZLOWSKI	Eric	X	DUMAS	Mathieu	
CASTERA BOUZET	MEUNIER	François	X	LADEVEZE	Josine	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CRUBILÉ	Édouard	
CAUSSADE	CLARMONT	Jean-Claude	X	VIDAILLAC	Jacques	
CAYLUS	SERVIERES	François	X	POUTOU	Gisèle	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	LAPLAGNE	Fabrice	
CAYRIECH	JULIEN	Jérôme	X	DONNADIEU	Jean-Louis	
CAZALS	EMERIAU	Alain		EVARD	Thierry	
CAZES MONDENARD	PAYSSOT	Christophe	X	ICHES	Nadège	
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian		FIORITO	Samuel	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	COHEN	Maurice		DELLAC	Patrick	
COUTURES	MORO	Géraldine	X	PILATI	Ludovic	
CUMONT	SANCEY	Alain	X	GUIRBAL	Jean-Jacques	
DIEUPENTALE	BIERGE	Michel		GIGOUT	Pierre	X
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc		ANTERRIEU	Thierry	
DUNES	LEMONNIER	Dominique	X	DELPECH	Michel	
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice	X	VIDAL	Laurent	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe		PASIN	Clothilde	
ESCAZEUX	LATAPIE	Gérard		MARTINET	François	
ESPALAIS	MOLLE	Marcel		PINCEMIN	Bernard	
ESPARSAC	GOMEZ	Philippe	X	MINIER	Gérald	
ESPINAS	FERAL	Daniel		LOMBARD	Jean-Pierre	

AR PREFECTURE		DELEGUÉS /		DELEGUÉES		
COMMUNES		TITULAIRES		SUPPLEANTS		
NOM		PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
FABAS		POZZA	Christian	GRAILHE	Stéphane	
FAJOLLES	LAFONT	Hubert		MIRAMONT	Alain	X
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis	X	ESCARNOT	Michel	
FAUROUX	AUCLERC-GALLAND	Michel	X	VIEILLEVIGNE	Pierre	
FENEYROLS	ROUX	René	X	MOLLIMARD	Claire	
FINHAN	QUILLET	Lionel	X	FERNANDEZ	Jean-François	
GARGANVILLAR	GRAULIER	Roland		FILIBE	Jean	X
GARIES	TONIN	Philippe	X	BONNECAZE	Laurent	
GASQUES	FOUCAULT	Marc		MANDERSCHIED	Florence	
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal		BALAT	Benoît	
GENSAC	FABAROL	Françoise	X	DUPUY	Danièle	
GIMAT	DIANA	Bernard	X	ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	COUTANCIER	Jean	
GLATENS	ALLADIO	Franck		THAU	Philippe	
GOAS	SENTIS	Jean-Claude		MOULY	Michel	
GOLFECH	BOCQUILLON	Patrice	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann		BARNAC	Jacques	
GRAMONT	DONNET	Christian	X	UFFERTE	Alain	
GRISOLLES	CASTELA	Serge		SUBERVILLE	Christophe	
LABARTHE	RESSIJAC	Serge		NOUGAYREDE	Bernard	
LABASTIDE DE PENNE	MALRIC	Pascal	X	FOURTANET	Christelle	
LABASTIDE DU TEMPLE	PIERASCO	Mathieu	X	LACROIX	Frédéric	
LABASTIDE ST PIERRE	BEQ	Jérôme	X	BOCHU	Jean-Luc	
LABOURGADE	BOLZONI	Thierry	X	SAMAIN	Hugues	
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique	X	VIGUIÉ	Jean-Philippe	
LACHAPELLE	MEUNIER	Vincent	X	VANNESTE	Bernard	
LACOUR DE VISA	VIALARET	Francis	X	GARRET	Guillaume	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise	X	ALFONSO	David	
LAFITTE	MASSON	Michel		AUBRY	Nathalie	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		BOUZEID	Joseph	
LAGUEPIE	BALAT	Marc	X	CROS	Emmanuel	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno		PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain	X	SOULAYRÉS	Isabelle	
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann		DABASSE	Jean-Pierre	
LAPENCHE	VAN GYSEL	Marc	X	NEGRE	Carine	
LARRAZET	THAU	Didier	X	GIRAUDOT	Léa	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard	X	LASFARGEAS	Thierry	
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck	X	GERVAIS	Hugues	
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils	X	BEDEL	Gwendal	
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	MICHEL	Jacques	X	QUINTALLET	Maurice	
LAVIT DE LOMAGNE	HYGONENQ	Brigitte	X	VALLEZ	Cédric	
LEOJAC	QUATRE	Christian	X	MAZILLE	Pierre	
LE CAUSE	COUREAU	Pierre		MALE	Phillip	X
LE PIN	FUSINA	Phillippe	X	LARUE-DORCHIES	Jocelyne	
LES BARTHES	MIRAMONT	Jean-Marc		LEMOUZY	Fabienne	X
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul		METTEFEU	Bernard	
LIZAC	GARGUY	Bernard		FREYTAG	Uwe	
LOZE	BOULPICANTE	Raymond		TESTAS	Pierre	X
MALAUSE	DUTOUR	Serge	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	GUIZOT	Danielle	X	BERTHET	Christian	
MARIGNAC	RINALDI	Patrick		BUSSO	Claude	X
MARSAC	LE GUILLOU	Michel		NOBY	Jean-Claude	
MAS GRENIER				ESTANOVE	Phillippe	X
MAUBEC	AUGUSTE	David		FERRADOU	Jean-Claude	
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie		DABASSE	Daniel	
MEAUZAC	SALITOT	Yves	X	LACOMBE	José	
MERLES	HOZJAN	Christian	X	FEUTRIER	Francis	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françoise	X	PRADEL	Nicole	
MIRAMONT DE QUERCY	AIGUIER-WINTERFELDT	Claudia		AVIGNON	Thierry	
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe		LERMINEZ	Philippe	
MOLIERES	HÉBRAL	Valérie		BELREPAYRE	Rémy	X
MONBEQUI	MICHEL	Pascal	X	DEJEAN	Sébastien	
MONCLAR DE QUERCY	EMBOULAS	Didier	X	GOURMANEL	Robert	
MONTAGUDET	YVON	Gilles	X	DOMINICE	Philippe	
MONTAIGU DE QUERCY	ALBÜGUES	Patrice		COURRECH	Francis	X
MONTAIN	DELLUC	Pierre	X	SANAC	Christophe	
MONTALZAT	ESCROUZAILLES	Danielle	X	NAUROY	Monique	
MONTASTRUC	COSTES	Anthony	X	FREMONT	Patricia	
MONTAUBAN	BERLY	Marie-Claude	X	BOUTON	Bernard	
MONTBARLA	BLEU	Jacques	X	DARNIÈRE	Dominique	
MONTBARTIER	GRADIT	Christian		BALADIÉ	Jean-Claude	
MONTBETON	WEILL	Michel	X	GRAND	Paul	
MONTECH	BELY	Robert	X	GAUTIÉ	Claude	
MONTEILS	MASSALOUP	Christophe	X	COLOS	Bertrand	
MONTESQUIEU	FEAU	Annie		LOUSSERT	Bérangère	X

ARR. PREFECTURE		DELEGUÉS / DELEGUÉES		SUPPLEANTS		
COMMUNES	TITULAIRES	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
082-25820116-1216-DCS2021	Reçu le 17/12/2020	NOM				
MONTEFERMIER	TANDOU	Thierry	X	NADALIN	Karine	
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard		DARPARENS	Fabien	X
MONTJOI	BRUEL	Didier	X	TISSEBRE	Christian	
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian		FAURÉ	Mickaël	
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JANNIN	Michel	
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude		LAMERA	Emeline	
NEGREPELISSE	FERRET	Jean-Luc	X	VIREL	Delphine	
NOHIC	CALVO	Olivier	X	BLANC	Romain	
ORGUEIL	PUJOL	Marc	X	BONIFASSE	Frédéric	
PARISOT	CASTELNAU	Jacques	X	CHEVALERIAS	Dimitri	
PERVILLE	VIGROUX	Alain	X	CAYRE	Adrien	
PIQUECOS	HEMMER	Sylvain	X	MELO	Vitor	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick	
POMPIGNAN	LAMOURY	Pascal	X	FRISA	Jean-Luc	
POUPAS	GUERIN	Pascal		KENDALL	Paul	
PUYCORNET	POÉZÉVARA	Christine		TRILLES	Jérémie	X
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick	X	DIRAT	Yannick	
PUYGAILLARD DE QUERCY	GAILLARD	David	X	LACOMBE	Cyril	
PUYLAGARDE	DESMEDT	Didier	X	VIROLLE	Alain	
PUYLAROCHE	BELON	Daniel	X	MORIN	Daniel	
REALVILLE	CHANRION	Jean-Luc	X	MOURGUES	André	
REYNIES	PUJOL	Christian	X	VIGOUROUX	Claude	
ROUECOR	VILLENEUVE	Jean-Pierre		DECAUNES	Jean-Pierre	X
SAUVETERRE	BELVEZE	Jean-Marc		COENEN	Charles	X
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent		MAMPRIN	Thierry	
SEPTFONDS	GAZAL	Hervé	X	BETAILLE	Laurent	
SERIGNAC	BRINGAY	Clémence	X	LAGARDE	Christian	
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques	X	CLUZET	Christophe	
ST-AIGNAN	FOURNIÉ	Philippe		DUSSEAU	Christian	X
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal		LAMARINIE	Julien	
ST-AMANS DU PECH	DOUMERGUE	Didier	X	MERLY	Julien	
ST-ANTONIN NOBLE VAL	CAUBEL	Michel	X	MENEAU	Serge	
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc	X	CESNÉ	Sébastien	
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert		GUINGAL	Claude	X
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	PARDON	Dominique	
ST-CIRQ	BAILLS	Franck		ROUZIES	Guy	
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Franck	X	BOUARD	Louis	
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno	X	RIQUELME	Nicolas	
ST-GEORGES	PAGES	Yves	X	DERAMOND	Philippe	
ST-JEAN DU BOUZET	BORGOLOTTO	Michel	X	DUILHÉ	Geneviève	
ST-LOUP	REBEL	Stéphane		LAJANTE	Denis	
ST-MICHEL	FARAGO	Mathieu		POLVANI	Pascal	
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	X	PECQUENARD	Caroline	
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	DALARD	Mathieu	
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge		GUIRBAL	Yohann	
ST-PAUL D'ESPIS	POCA	Josiane	X	LARET	Claude	
ST-PORQUIER	FOSSEZ	Eric	X	PEYRUSSE	Jean-Luc	
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François	
ST-SARDOS	CAYROU	Hervé	X	MAGNÉ	Valérie	
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude	X	GASC	Gérard	
ST-VINCENT LESPINASSE	TRISTAN	Damien	X	CHARLES	Denise	
STE-JULIETTE	ENGELS	Eduard		TERRAT	Pascal	X
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel		LAFAGE	Philippe	
TREJOULS	DESCHAMPS	Francis	X	CRANSAC	Sylvain	
VAISSAC	DELMAS	Francis		CASSAGNES	Willy	
VALEILLES	CREHEN	Michel	X	DEVY	Nicolas	
VALENCE D'AGEN	GROSSOU	Bernard	X	PÈRE	Catherine	
VAREN	HEBRARD	Pierre	X	CABARÉS	Claude	
VARENES	BUDZYNSKI	Jérôme		ALBINET	Alain	
VAZERAC	LESTRADE	Christian	X	BERGOGLIO	Irène	
VERDUN SUR GARONNE	LAVEDRINE	Sophie	X	MARC	Raphaël	
VERFEIL SUR SEYE	CHARDENET	Didier		MUR	Lisa	X
VERLHAC TESCOU	DUCOS	Jean-Jacques	X	EMPTAZ	Sabine	
VIGUERON	LACROIX	Franck		MESSAOUD	Hacène	
VILLEBRUMIER	GARROS	Jacques		SCHOCKAERT	Olivier	
VILLEMADE	LABRUYERE	Francis	X	BROUSSE-BOURNET	André	

Délégués exposés

82-258200575-20201216-DCS20201216_01-DE

Reçu le 17/12/2020

DELEGUÉS / DELEGUÉES

COMMUNES	TITULAIRES	
	NOM	PRENOM
AUTERIVE	RAYNAUD-TOUGE	Hervé
BALIGNAC	SALVADORI	Fabien
BELBEZE EN LOMAGNE	LIMBERT	Bastien
BELVEZE	PRADALIÉ	Jean-Pascal
BESSENS	MAGNIER	Armand
BIOULE	RICARD	Thierry
BOURRET	DUSSAUX	Eric
CAZALS	EMERIAU	Alain
COMBEROUGER	ABRIAT	Fabian
CORDES TOLOSANNES	COHEN	Maurice
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc
ESCATALENS	BAZIN	Philippe
ESCAZEUX	LATAPIE	Gérard
ESPAIS	MOLLE	Marcel
ESPINAS	FERAL	Daniel
FABAS	POZZA	Christian
GASQUES	FOUCAULT	Marc
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal
GLATENS	ALLADIO	Franck
GOAS	SENTIS	Jean-Claude
GOUDOURVILLE	DAWANCE	Yoann
GRISOLLES	CASTELA	Serge
LABARTHE	RESSIJAC	Serge
LAFITTE	MASSON	Michel
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno
LAMOTHE CUMONT	MATHEVON	Yann
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul
LIZAC	GARGUY	Bernard
MARSAC	LE GUILLOU	Michel
MAUBEC	AUGUSTE	David
MAUMUSSON	BIOLATO	Jean-Marie
MIRAMONT DE QUERCY	AIGUIER-WINTERFELDT	Claudia
MOISSAC	THIERS	Jean-Christophe
MONTBARTIER	GRADIT	Christian
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude
POUPAS	GUERIN	Pascal
SAVENES	VAN DE VONDELE	Laurent
ST-AMANS DE PELLAGAL	AURIENTIS	Pascal
ST-CIRQ	BAILLS	Franck
ST-LOUP	REBEL	Stéphane
ST-MICHEL	FARAGO	Mathieu
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	GARDELLA	Serge
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel
VAISSAC	DELMAS	Francis
VARENNES	BUDZYNSKI	Jérôme
VIGUERON	LACROIX	Franck
VILLEBRUMIER	GARROS	Jacques

Pouvoirs :

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
RICARD	Thierry	BIOULE	GAZAL	Hervé	SEPTFONDS
LATAPIE	Gérard	ESCAZEUX	TONIN	Philippe	GARIES
SENTIS	Jean-Claude	GOAS	DUPONT	Jean-Louis	FAUDOAS
CASTELLA	Serge	GRISOLLES	PURCHA	François	CANALS
DOUSSON	Bruno	LAMAGISTERE	GROUSSOU	Bernard	VALENCE D'AGEN
AUGUSTE	David	MAUBEC	GAYRAL	Jacques	CORBARIEU
AIGUIER WINTERFELDT	Serge	MIRAMONT DE QUERCY	BARRA	Jean-Pierre	ST NAZAIRE DE VALENTANE
GRADIT	Christian	MONTBARTIER	PIZZINI	Françoise	LACOURT ST PIERRE
GUERIN	Pascal	POUPAS	MEUNIER	François	CASTERA BOUZET
AURIENTIS	Pascal	ST AMANS DE PELLAGAL	TRAMUZZI	René	ST CIRICE

Membres en exercice : 195

Membres présents : 146

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 10

Assistaient également à la séance : Mme BAYLES-PENCHE, Directrice Générale des Services et le personnel du SDE 82.

AR PREFECTURE

Quatre des délégués ayant voté délibérative, de nombreux élus ne prenant pas part au vote étaient présents : M. FRAYSSE (Aujanville), Mme SOULIE (Brunique), M. PECHARMAN (Castelferrus), M. COUSTEILS (Cayrac), M. DESCOULS (Cazes-Mondenard), Mme JULIEN (Dieupentale), M. TRIFFAULT (Gramont), Mme GIRAUDOT (Larrazet), M. BERTHET (Mansonville), Mme PRADEL (Mirabel), M. RICHARD (Montbarla), M. DOAT (Nohic), Mme COULON (Savenes), M. MASSIP et M. RIQUELME (St Etienne de Tulmont), M. PAILLARES (St Nauphary), M. BOUCHÉ (St Nicolas de la Grave), Mme QUINTARD (St Vincent d'Autejac), Mme GALLINA (Vigueron), M. BROUSSE-BOURNET (VILLEMADE).

M. Gayral, Président du SDE 82 ouvre la séance. Afin de respecter les mesures de distanciation imposées par le contexte sanitaire, le système du vote électronique n'a pas été retenu pour éviter la manipulation des boîtiers. Il précise qu'une réflexion est menée en interne pour réduire le temps d'enregistrement en associant des tablettes au dispositif du vote électronique. Le Président rappelle que son souhait est d'alléger l'ordre du jour afin de favoriser les échanges. Aussi, malgré un ordre du jour conséquent mais ne comprenant que des dossiers importants, la place sera laissée au débat. De nombreux élus ont souligné l'arrivée tardive des dossiers. Le Président indique que les services du SDE 82 vont s'appliquer, même si les délais réglementaires sont respectés à ce jour, à anticiper la date d'envoi des documents. Il rappelle toutefois que la date de réunion est communiquée par mail aux délégués et aux maires, bien en amont, presque un mois avant, de sorte à ce que les agendas puissent être bloqués.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président accueille M. Robert Descazeaux, son prédécesseur, afin de lui remettre l'honorariat, bien mérité, accordé par M. le Préfet en reconnaissance de son engagement dans la vie publique : Conseiller général pendant 38 ans, Maire de Garganvillar pendant 49 ans et Président du SDE 82 de 1989 à 2020 soit 31 ans. M. Gayral rappelle la confiance que lui a accordée le Président Descazeaux en le nommant en 1991 à la direction de la structure avec pour objectif la mise en place des équipes nécessaires à l'évolution des missions. Au fil des années, se sont ainsi constitués les services administratif, technique, contrôle de concession, informatique puis juridique pour devenir le Syndicat d'aujourd'hui démontrant ainsi tout l'engagement de M. Descazeaux tout au long de ses années de présidence. Pour ces raisons, le Président du SDE 82 souhaite remettre à M. Descazeaux l'arrêté du Préfet du 22 septembre 2020 le nommant Président honoraire du SDE 82 et la médaille du Syndicat. Pour conclure, il remercie chaleureusement le Président honoraire pour tout ce qu'il a apporté au Syndicat, par son implication et son dévouement.

M. Descazeaux, heureux d'être présent tient à saluer les délégués dont un grand nombre d'entre eux sont devenus des amis, au fil des années. Il remercie M. Gayral pour l'attribution de cette médaille et sa nomination comme Président d'honneur. La médaille revêt pour lui une symbolique importante représentant toutes les années passées au Syndicat à œuvrer pour les communes, de la plus petite à la plus grande. Il remercie, les trois autres candidats à la Présidence qui n'ont pas démerité, pour leur loyauté dont ils ont fait preuve pendant toutes ces années en tant que membres du Bureau ; M. Alain Gabach, Bernard Pezous et Christian Gradit. Il remercie également les membres de l'ancien Bureau et la Commission des finances. M. Descazeaux a une pensée émue pour un ancien Président, M. Roger Rignac qui l'avait sollicité pour intégrer le Bureau et lui succéder à la présidence. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués en leur précisant qu'ils trouveront toujours, auprès du nouveau Président, des membres du Bureau, de la Directrice Générale des Services et du personnel, un accueil toujours compréhensif. Il remercie M. Gayral et lui souhaite beaucoup de réussite.

- Informations

➤ Présentation des orientations et du mode de gouvernance

M. Gayral débute la séance par la présentation des orientations et du mode de gouvernance pour ce nouveau mandat, notamment les délégations aux Vice-Présidents et les domaines de suivi par les membres du Bureau. Le 1^{er} Vice-Président, Jean-Paul Delachoux, Maire de Pommevic, suivra l'évaluation des politiques publiques, du contrôle des concessions, des achats d'énergie et des questions sociales en lien avec Mme Bérénie. Le 2^{ème} Vice-Président, Jean-Louis Ibres, Maire de Bressols, suivra les domaines de la communication et des relations institutionnelles, avec Mme Sorbet. Le 3^{ème} Vice-Président, Jean-Jacques Ducos, adjoint au Maire de Verlhac-Tescou, suivra le secteur des finances en lien avec Mme Frère. M. Christian Lestrade, Maire de Vazerac assurera le suivi des travaux en électrification rurale et en éclairage public en liaison avec le service Opérations dont le responsable de service est en cours de recrutement. M. Francis Brasseur, adjoint au Maire de Bouillac aura en charge le suivi des politiques de Transition Énergétique avec M. Chevet. M. Daniel Belon, adjoint au Maire de Puylaroque est chargé quant à lui du suivi des politiques d'entretien liées à la mobilité électrique (réseau IRVE) et éclairage public (EP). Mme Marie-Claude Berly, adjointe à la mairie de Montauban, suivra les travaux connexes aux travaux avec les acteurs des différents réseaux (Orange, Tarn-et-Garonne Numérique...), et les échanges cartographiques dont le géoréférencement des réseaux EP. M. Bernard Groussou, adjoint au Maire de Valence d'Agen et M. Philippe Tonin, Maire de Gariès, assureront la liaison avec le Comité de pilotage transition énergétique et suivront l'ensemble des politiques mises en œuvre en vue de la préparation de la constitution d'une structure de portage adaptée. Il s'agit pour ces élus de suivre en lien avec la Directrice Générale des Services, en charge du management de la structure, et les services concernés, les points essentiels de ces domaines de sorte à

082-255201075-20201218-DE20201218_8706
Reçu le 19/12/2020
pouvoir être en mesure de les présenter lors d'une assemblée générale. Une réunion de présentation entre les élus et l'administration s'est tenue début septembre à Bressols.

Le Président rappelle son deuxième point du mode de gouvernance, à savoir l'allégement des présentations en assemblée générale pour donner du temps aux échanges, aux questions et aux suggestions. Ainsi, la note de synthèse, qui est un premier support de compréhension des élus, sera complétée par des visuels synthétiques en assemblée générale. Les réunions du Comité syndical seront réparties sur l'année de manière équilibrée et séquencée pour tenir compte des échéances budgétaires ; le Débat d'Orientations Budgétaires à mi-décembre, le Budget Primitif mi-février, le compte administratif mi-juin, et fin septembre, les dernières modifications budgétaires. Pour ce qui concerne la communication, un guide de l'élu sera édité pour présenter les élus et leurs missions, la composition et le rôle des différentes instances, le rôle d'autorité organisatrice (concessions d'électricité et de gaz), la défense des usagers et la lutte contre la précarité énergétique. Ce guide a également pour but de renforcer la connaissance de l'environnement du Syndicat, ses compétences, les politiques en vigueur, ses ressources, et les moyens humains et logistiques. Enfin, il y sera également abordé le volet lié à la transition énergétique, les certificats d'économies d'énergie, l'éco mobilité, le développement des énergies renouvelables, le groupement d'achat d'énergie et pour terminer une rubrique sera consacrée au site internet et à l'espace extranet. A la question de Mme Giraudot, déléguée de Larrazet, le Président confirme qu'une version numérique est bien prévue en parallèle à la version papier. La diffusion de ce guide est prévue en février 2021.

Le Président souhaite, dans un souci de transparence, qu'une synthèse des travaux des commissions ou du Comité de pilotage soit présentée de manière très synthétique à l'assemblée délibérante et consultable sur le site du Syndicat. Il indique également que les parlementaires seront saisis dès lors que les intérêts du Syndicat sont en jeu. De plus, il pourra être amené à inviter, si nécessaire, les membres du Comité syndical à se prononcer par voix de motion. A titre d'illustration, le Président cite un projet d'ordonnance qui négligerait les collectivités locales en menaçant leur rôle d'autorité concédante à planifier localement les investissements et plus largement à mettre en œuvre la transition énergétique sur leur territoire. L'article 11 de ce projet confierait en effet au régulateur le soin d'arbitrer les projets d'investissements des gestionnaires de réseau de réseau dont Enedis. Toutes les communes sont propriétaires des réseaux d'électrification et par délégation le Syndicat en a la charge ; aussi, il est difficilement concevable qu'une autorité centralisée comme la CRE puisse décider de ce qui doit être programmé dans le cadre des contrats de concession locaux.

Le deuxième exemple donné par M. Gayral est la taxe sur l'électricité pour laquelle le Syndicat Départemental d'Energie fixe le taux. Les montants versés au Syndicat par les différents fournisseurs d'électricité sont contrôlés en interne et leur régularité vérifiée. La loi de finances prévoit de simplifier la taxation de l'électricité en regroupant la gestion de ces taxes via un guichet unique de la Direction Générale des Finances Publiques. Qu'advient-il du contrôle de la taxe au niveau de l'Etat et comment sera-t-il justifié ?

➤ Projet de production hydroélectrique : point sur l'avancement

Le deuxième point d'information porte sur le projet de production hydroélectrique et le point d'avancement de ce dossier. Le Président rappelle qu'il avait été initié par délibération du 29 novembre 2018 avec la volonté de poursuivre sur six sites (quatre à Montech, Escatalens et Castelsarrasin). Des sommes importantes ont été engagées dans des études techniques, géologiques, d'impact pour un peu plus de 110 000 €. Le projet étant à priori bloqué, une rencontre a été organisée le 15 septembre 2020 entre le Syndicat (M. le Président, M. Delachoux et Mme la Directrice) et le Directeur de Voies Navigables de France Sud-Ouest (VNF). L'accueil du Directeur a été décevant car il a sommairement expliqué que d'autres préoccupations lui paraissaient plus fondamentales. Ce dossier illustre cependant bien la volonté du Syndicat de diversifier son approche environnementale des énergies.

M. Delachoux confirme les propos du Président. Il a été désagréablement surpris par l'attitude du Directeur VNF Sud-Ouest, face à ce projet vertueux, envisagé sur un patrimoine incontournable et emblématique du territoire tarn-et-garonnais. Le projet de production hydroélectrique est novateur, ouvert au déploiement touristique local et démontre la volonté du Syndicat de développer la réflexion énergétique à travers des énergies telles que l'hydroélectricité. Ce projet n'avait pas pour but de concurrencer les postes de production d'énergie mais une volonté de valoriser la structure au travers de ce projet vertueux. Le 1^{er} Vice-Président indique que ce n'est pas à une administration de débouter le SDE 82 de son projet mais au propriétaire du canal, c'est-à-dire l'Etat, de se prononcer sur la recevabilité du projet. Il trouve regrettable d'en rester là, parce qu'une administration régionale a décidé que le projet faisait l'objet d'une fin de non-recevoir, d'autant que 110 000 € ont déjà été investis dans des études.

M. Weill, Maire et délégué de Montbeton propose d'écrire à l'Etat et aux parlementaires en soulignant l'investissement des 110 000 €.

M. Passadat, Maire et délégué de Lavaurette trouve scandaleux que tout le monde se gargarise d'énergies renouvelables, d'économies d'énergie et lorsqu'une collectivité comme le Syndicat fait un effort et trouve le moyen d'utiliser cette énergie hydroélectrique, rien n'est fait. Il préconise une rencontre avec le Préfet de Région puisque ce projet dépend de l'autorité de l'Etat.

M. Belrepayre, 1^{er} adjoint à Molières découvre le projet et demande pourquoi avoir choisi le canal et non des fleuves ou rivières, comme le Tarn ou l'Aveyron.

M. Gayral répond que le projet nécessite des chutes d'eau suffisamment importantes, généralement déjà exploitées, l'avantage du canal est qu'il touche un opérateur unique. La ressource est présente puisque les canaux de dérivation existent à chaque écluse et pourraient être aménagés par l'installation de petites turbines. Le Président précise que beaucoup d'organismes compétents avaient été consultés en amont pour connaître les différentes conditions administratives et contraintes. Sans préjuger du résultat des autorisations de construire, les premiers éléments du projet n'ont paru présenter aucune difficulté majeure y compris les représentants de VNF présents à nos réunions et qui adhéraient au projet.

Mme Giraudot, déléguée de Larrazet demande si l'étude a obtenu un avis favorable et si elle était aboutie ?

M. Gayral confirme que l'étude technique était très aboutie puisqu'il ne restait plus que l'autorisation de l'autorité propriétaire de l'ouvrage. Tous les préalables avaient été engagés pour préparer la signature de la convention.

M. Weill indique que le Syndicat a tout d'abord réalisé une étude de faisabilité pour définir les sites exploitables compte-tenu du dénivellement des écluses. Il rappelle la visite organisée pour voir des turbines en fonctionnement et confirme que certains modèles ne demandent pas une forte puissance. M. Weill précise que les autorisations administratives ne peuvent être délivrées qu'après l'étude de faisabilité. Compte-tenu de l'avancée du dossier, il propose de poursuivre la démarche.

A la question de la médiatisation du problème, le Président va sensibiliser les parlementaires lesquels par ailleurs l'avaient déjà été par le Président Descazeaux. Sur la crainte de récupération du projet par VNF exprimée par un délégué, M. Delachoux indique que c'est un sentiment partagé et ce, dès la fin de la rencontre avec le Directeur de VNF.

Pour ce qui concerne la diffusion de l'étude du projet, M. le Président donne la parole à la Directrice Générale des Services. Elle indique que VNF doit faire un appel à concurrence pour la poursuite de ce projet. Rendre l'étude aujourd'hui publique serait de nature à intéresser des éventuels concurrents. Aussi, compte-tenu de tout le travail préalable déjà réalisé, cette étude n'est pas pour l'instant diffusable.

M. Hébrard, Maire et délégué de Varen souhaite savoir si l'étude donne des indications quant à la capacité de production, en termes de puissance, de quantité annuelle, et de retour sur investissement.

Mme Bayles-Penche confirme que l'étude a été effectuée par site éclusier. Le Syndicat en connaît la production, le produit financier, la durée d'amortissement. Elle rappelle qu'un visuel avait été présenté le 29 novembre 2018 pour justifier les six sites qui paraissaient les plus productifs. Quant au retour sur investissement, il est évalué entre dix et douze ans.

M. Verbrugge, délégué de St Clair demande qui serait l'exploitant et fait part de ses craintes quant au risque de transfert de la gestion vers un tiers ; ce qui serait dommage compte-tenu de l'investissement du SDE 82. En revanche, il adhère totalement à ce projet.

Mme Bayles-Penche indique qu'à ce stade de l'étude de faisabilité, rien n'a été décidé en matière d'exploitation et rappelle que le SDE 82 s'est adjoint un Cabinet d'avocats parisien, le Cabinet Gide, pour définir les conditions de mise en œuvre et d'exploitation et limiter ainsi les risques.

M. Gayral remercie les élus pour la richesse de leurs interventions sur ce dossier et a bien noté le souhait de poursuite du projet.

II - Délibérations

➤ Approbation des procès-verbaux des séances du 18 février et 29 juillet 2020

Le Comité syndical du 29 juillet ne pouvait intégrer dans son objet l'approbation du compte-rendu de la réunion de 18 février 2020 puisqu'il s'agissait d'une assemblée générale électorale. Le Président le soumet donc aux membres de cette assemblée. Il soumet ensuite à leur approbation le compte-rendu du 29 juillet 2020.

Les membres du Comité syndical approuvent le procès-verbal de la réunion du 18 février 2020 à la majorité et 4 abstentions et celui du 29 juillet 2020 à l'unanimité.

➤ Indemnité de fonction aux Vice-présidents

Le Président propose de fixer les indemnités de fonction des Vice-Présidents sur la base du taux de 18,70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique (1027) soit 727 € brut mensuel.

M. Doumergue, délégué de St Amans du Pech fait remarquer qu'il n'y avait aucune indemnité pour les Vice-Présidents qui œuvraient bénévolement lors du précédent mandat. Ces indemnités représentent une somme annuelle de 26 000 € et presque 160 000 € sur le mandat.

M. Gayral souhaite que les Vice-Présidents s'investissent dans leurs fonctions et perçoivent une indemnité en conséquence. Il rappelle que ce dispositif est prévu dans les communes comme dans les intercommunalités.

La proposition d'accorder une indemnité de fonction aux Vice-Présidents est adoptée par les membres du Comité syndical à la majorité, 8 abstentions et 5 contre.

Le règlement intérieur doit être adopté dans les six mois qui suivent l'installation du Comité syndical. Il fixe l'ensemble des règles de fonctionnement du Comité syndical, Bureau syndical et les Commissions. Le Président indique qu'il a été procédé à deux modifications. L'une porte sur la convocation qui pourra être transmise de manière dématérialisée ou par écrit au domicile des délégués titulaires qui pourront en informer les délégués suppléants s'il y a lieu. L'autre modification concerne les modalités de fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres (CAO). La convocation est adressée 5 jours francs calendaires avant la date de la réunion. Le quorum, quant à lui, est fixé à plus de la moitié des membres ayant voix délibérative présents, avec voix prépondérante du Président de la Commission en cas de partage égal des voix.

M. Meunier, délégué de Castéra-Bouzet demande s'il est possible que le dossier de réunion soit adressé aux élus non pas cinq jours avant la réunion mais sept jours. M. Gayral confirme ses propos de début de réunion et s'engage à transmettre les dossiers aux membres du Comité syndical 7 jours avant la réunion.

M. Vigouroux, maire et délégué de Reynies propose, compte tenu de la pandémie, que le Syndicat généralise le recours à la voie électronique.

M. Compagnat, délégué d'Auvillar demande comment les membres suppléants de la CAO sont-ils amenés à siéger. Mme Bayles-Penche indique que si le titulaire ne peut assister à la CAO, il en informe le Syndicat qui convoque le délégué suppléant. Elle précise que les délégués titulaires sont prévenus par mail bien en amont de la réunion et de la convocation officielle.

M. Belrepayre, délégué de Molières, très favorable à la dématérialisation, demande s'il est possible que les délégués suppléants soient informés de l'assemblée générale, ce qui leur permettrait de ne pas découvrir les sujets s'ils n'assistent qu'occasionnellement aux réunions. M. Gayral indique qu'il appartient au délégué titulaire de prévenir le suppléant et qu'à terme les documents seront disponibles sur le site du SDE 82.

Mme Brousset précise que la dématérialisation va bientôt permettre au Syndicat d'adresser la convocation par voie dématérialisée avec toutes les pièces. Elle préconise pour la convocation de la CAO de rester sur cinq jours francs calendaires avant la date de la réunion en cas d'urgence particulière nécessitant la convocation rapide de la CAO. Elle précise, en outre, que le Syndicat planifie les marchés à venir et en informe les membres de la CAO très en amont justement pour éviter une absence de quorum.

M. Gayral indique que les marchés de travaux d'électrification rurale, qui engagent les entreprises du Syndicat pour une durée de quatre ans, seront renouvelés début 2021. Les membres de la commission, dont font partie une majorité des membres du Bureau, seront informés dès que possible de la date de la CAO.

M. Compagnat souhaite avoir à disposition les visuels de présentation des séances du Comité syndical afin de faire un compte-rendu aux membres du Conseil municipal.

En conclusion, le Président confirme que les visuels seront déposés sur le site du Syndicat, maintient la règle des cinq jours pour la convocation de la CAO et un envoi à sept jours du dossier de réunion pour le Comité syndical.

Le règlement intérieur est adopté par les membres du Comité syndical à la majorité et 1 abstention.

> Chaufferie bois : maîtrise déléguée des études et travaux

M. Brasseur, délégué de Bouillac, membre du Bureau indique que le projet confié au SDE 82 par la commune de Verilhac-Tescou consiste en une maîtrise déléguée pour les études et travaux d'une chaufferie biomasse et d'un micro réseau de chaleur concernant plusieurs bâtiments (mairie, cantine scolaire, école et logement école). Quelques chiffres du projet ; une puissance de 60 kW, une consommation prévisionnelle de combustible de 19 tonnes, un budget prévisionnel 75 000 € HT pour partie éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie. L'économie est de 18,4 tonnes de CO₂/an et 5 000 € de charges de fonctionnement. L'objectif est une installation à l'été 2021. Les conditions de réalisation sous mandat sont définies par la convention, jointe au dossier de réunion. Le financement est de 100 % à la charge de la commune auquel s'ajoutent les honoraires du SDE 82 (3,5 % du montant HT). Le SDE 82 assure le paiement auprès des entreprises et le recouvrement auprès des communes.

M. Estanove, délégué de Mas-Grenier demande quel est l'intérêt pour la commune de confier le suivi de ce projet au SDE 82.

M. Chevet répond que le Syndicat apporte à la commune une expertise pour une réalisation du projet dans de bonnes conditions, un accompagnement sur les différentes demandes de financement auprès de l'Ademe, du Conseil Régional et ponctuellement auprès de l'Etat. L'avantage également est de s'affranchir du travail de la passation des marchés de maîtrise d'œuvre et de marchés de travaux car les petites communes n'ont pas forcément les moyens humains pour travailler sur ces aspects-là.

M. Donnet, délégué de Gramont s'interroge sur le combustible utilisé, il pensait à l'utilisation de produits de récupération comme des palettes broyées.

M. Chevet indique que le choix du combustible est dicté très souvent par la puissance de la chaufferie. Sur des chaudières qui n'excèdent pas 80 à 100 kWatt, on retrouve principalement du granulé bois. Il précise que la palette broyée ou la plaquette forestière sont utilisées pour des projets de taille plus conséquente avec un silo de stockage.

M. Cadilhac, ~~délégué de Cures~~ est étonné de l'absence d'appel d'offres par la commune et demande si le Syndicat ~~adapte son expérience sur ce genre de travaux~~
M. Chevet précise qu'il s'agit d'une délégation de maîtrise d'ouvrage déléguée, au même titre que les travaux d'éclairage public que le Syndicat réalise pour les communes. Les seuils des marchés fixés ne sont pas atteints et une mise en concurrence n'a donc pas été nécessaire. Pour ce qui concerne l'expérience sur ces installations, le syndicat est expérimenté et ce même s'il s'agit de sa première opération en matière de travaux de ce type-là. Le Syndicat s'est appuyé sur un bureau d'étude et un architecte.

M. Cadilhac demande si les risques éventuels sur ce genre d'opération ont été mesurés.

M. Chevet répond que les risques sont plutôt contenus en raison de la puissance du projet et du peu de linéaire. L'utilisation de granulés, combustible standardisé aujourd'hui, limite les risques.

M. Bocquillon, délégué de Golfech demande si le Syndicat accompagnera les petites communes sur l'exploitation de la chaufferie.

M. Ducos, délégué de Verlhac-Tescou, 3^{ème} Vice-Président indique que la commune a mené une réflexion avec le Syndicat sur l'exploitation de l'installation. La commune aura le choix de passer un contrat de maintenance auprès du constructeur ou de son représentant, un chauffagiste ou encore de confier cette mission à un agent communal.

M. Meunier, délégué de Lachapelle demande comment sont calculées les économies de 5000 € en charge de fonctionnement, avec quel carburant fonctionne actuellement la commune et qu'en est-il de la rentabilité ?

M. Chevet indique que les économies de fonctionnement reposent sur la substitution de fioul pour la mairie et la cantine et de chauffage électrique sur l'école et le logement de l'école. Les calculs d'économie sont réalisés principalement à partir d'une moyenne des prix des trois dernières années.

M. Beq, Maire et délégué de Labastide St Pierre rappelle que le sujet aujourd'hui n'est pas le calcul sur retour d'investissement. La commune de Verlac-Tescou a décidé de faire un réseau de chaleur avec des granulés, matériau renouvelable à l'infini. Après cette première expérience de chaudière bio-masse, le SDE 82 va pouvoir continuer à aider les autres petites communes qui n'ont pas forcément les ressources nécessaires en personnel. A Labastide St Pierre, la décision politique de s'écarter des énergies fossiles pour passer à l'énergie renouvelable a été prise il y a sept ans avec la mise en place d'un réseau de chaleur pour l'ancienne et la nouvelle mairie, la médiathèque et l'école maternelle. Le retour sur investissement n'est pas le seul élément à retenir car nous travaillons pour les générations futures. M. Becq salue l'initiative de la commune de Verlhac-Tescou.

M. Gayral rappelle que l'objet du dossier présenté est de savoir si l'assemblée délibérante l'autorise à signer la convention de mandat ainsi que toutes pièces à intervenir dans la réalisation de ce projet.

Les membres du Comité syndical autorisent le Président, à la majorité et 6 abstentions à signer la convention de mandat ainsi que toutes pièces à intervenir dans la réalisation de ce projet.

> Création des commissions

o Commission des finances

Le Président propose que siègent à cette commission : M. Jean-Jacques Ducos, 3^{ème} Vice-Président, chargé des finances, Bernard Pezous, Maire et délégué de La Salvétat-Belmontet, Hervé Cayrou, délégué de la commune de St Sardos, Bernard Groussou, membre du bureau et délégué de Valence d'Agen et Yves Pages, Maire et délégué de la commune de St Georges. Il n'y a pas d'autre candidature.

Les membres du Comité syndical nomment ces délégués, titulaires de la Commission des finances, à la majorité et 3 abstentions.

M. le Président fait appel à candidature pour les cinq suppléants. Se sont présentés ; M. François Meunier (Castéra-Bouzet), Mme Laurence Herremans (Asques), M. Claude Grillat (St Vincent d'Autejac), M. Eric Corbon (Beaupuy) et M. Claude Busso (Marignac).

Les membres du Comité syndical nomment ces délégués, suppléants, de la Commission des finances, à l'unanimité.

o Copil transition énergétique

Le Président rappelle que le Comité de pilotage Transition énergétique est une commission importante, qu'il souhaite active et d'une grande vitalité puisque la transition énergétique est au cœur des préoccupations des syndicats. Il propose de nommer douze membres pour siéger à cette commission, à savoir : Eric Fossey (délégué de St Porquier), Jean-Jacques Ducos (3^{ème} Vice-Président et délégué de Verlhac-Tescou), Olivier Calvo (délégué de Nohic), Michel Weill (Maire et délégué de Montbeton), Marie-Claude Berly (membre du bureau et déléguée de Montauban), Philippe Tonin (Maire et délégué de Garies), Bernard Groussou (délégué de Valence d'Agen), Nils Passadat (Maire et délégué de Lavaurette), Marc Van Gysel (délégué de Lapenche), Paul Grand (délégué de Montbeton, Francis Basseur, délégué de Bouillac, membre du bureau et lui-même. Le Président précise, que sur certaines thématiques, il réunira d'autres acteurs selon les projets, comme le Conseil départemental, des EPCI à fiscalité propre, le syndicat des déchets mais également des porteurs de projets comme l'ademe, la Région. Cette commission se réunira rapidement pour faire un point sur les différentes filières déjà existantes dans les politiques mises en place au syndicat et sur les filières dont les études sont en cours. Sur toutes ces filières-là, des réflexions

seront menés par les membres de la commission qui ont de l'expertise dans le domaine de la transition énergétique. Il convient de positionner le Syndicat sur la dimension énergétique tout en ayant un regard sur l'incidence de l'empreinte carbone ». Il ne faudrait pas que pour verdifier l'Occident on se désintéresse des incidences sur les pays dans lesquels sont extraits les métaux rares.

Les membres du Comité syndical nomment ces délégués, membres du Comité de pilotage Transition énergétique à la majorité et 2 abstentions.

➤ Vente des Certificats d'Economies d'Energie

M. Ducos présente le dossier des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) lesquels font référence à un cadre réglementaire et législatif mis en place en 2005 dans le cadre de la loi de programmation énergétique. Il rappelle les deux types d'acteurs existants. Les acteurs dit obligés que sont les fournisseurs d'énergie (edf, engie, total etc) qui ont l'obligation depuis cette loi de promouvoir et financer des actions d'économies d'énergie au prorata de leurs livraisons sur le territoire français. A défaut d'atteindre les objectifs fixés, ils achètent des CEE sur un marché dédié à cette activité. Quant aux acteurs dits éligibles (essentiellement des collectivités locales) qui procèdent à des travaux d'économies d'énergie, ils ont la possibilité de valoriser ces travaux en CEE et de les vendre. Depuis 2012, le SDE 82 se propose de mutualiser les CEE qui sont issus des travaux faits par les communes et déposer chaque année un dossier auprès du Ministère en charge de l'Energie regroupant des opérations du syndicat (Eclairage Public) et des communes participantes (rénovation de bâtiments, de l'EP). Après validation du dossier déposé, le SDE 82 procède à une consultation auprès de différents acteurs, qui sont généralement des intermédiaires financiers et vend ainsi les CEE. Le SDE 82 reverse 80% du montant de la vente des opérations aux communes participantes. Pour l'année 2019, l'opération de mutualisation a concerné une trentaine de communes pour une centaine de dossiers. L'entreprise qui propose la meilleure offre est Amsterdam Capital Trading B.V pour un montant d'un peu plus de 215 000 €.

Les membres du Comité syndical autorisent la vente des CEE aux meilleures conditions du marché ainsi que l'encaissement du produit correspondant, à la majorité et une abstention.

➤ Frais de déplacement

Le Président rappelle que le Comité syndical a revalorisé, par délibération de décembre 2019, les forfaits attribués aux agents dans le cadre de leur déplacement. Il convient d'adapter la délibération pour les agents, comme pour les élus, afin de préciser que le remboursement dérogatoire, dans la limite des frais réellement engagés, est possible dans le cas de situations particulières lorsque le service l'exige.

Les membres du Comité syndical autorisent le remboursement dérogatoire dans la limite des frais réellement engagés, à l'unanimité.

➤ Subvention d'éclairage public-politique dérogatoire en période Covid

Le Président rappelle que pour les subventions en éclairage public, la période annuelle de droits commence à courir à la date de la première facture présentée (décompte définitif) sur un an calendaire, de date à date. La subvention maximale annuelle est de 11 200 € soit 40 % du montant HT des travaux, plafonnée à 28 000 € avec la possibilité de cumuler deux périodes annuelles c'est-à-dire un plafond subventionnable porté à 56 000 € et la réouverture des droits à l'issue de 24 mois. La non-réalisation de travaux d'éclairage public pendant la période de crise sanitaire peut avoir une incidence sur les droits à subvention des communes, notamment pour celles dont les droits prenaient fin durant cette période. Certaines communes sont concernées puisque les entreprises n'ont pas pu réaliser les travaux et les ont donc reportés. Le Président propose en conséquence la possibilité, à titre exceptionnel, de report de la date de fin de droit et ainsi permettre le versement de la subvention aux communes concernées.

Le report exceptionnel de la date de fin de droit est adopté à l'unanimité par les membres du Comité syndical.

➤ Attribution d'une prime « Covid »

Le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 instaure une prime exceptionnelle pour les agents des trois fonctions publiques qui ont été particulièrement mobilisés pendant la période de l'état d'urgence sanitaire. Le Préfet avait réuni certains donneurs d'ordres du Département et demandé au SDE 82, considéré comme activité essentielle, de ne pas retarder les travaux. Il y a eu un surcroît significatif de travail, en présentiel, en télétravail ou assimilé, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles les agents ont été soumis pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. En conséquence, le Président propose l'octroi d'une prime, plafonnée à 1 000 € pour les cadres (télétravail et/ou présentiel) ayant exercé l'intégralité de leurs missions sans interruption de service et l'attribution d'une prime de 400 € pour les agents ayant accompli (en présentiel) les

missions essentielles de la continuité de services et 200 € pour les agents ayant contribué ponctuellement à la poursuite de l'activité des services. 01-DE

M. Passadat, Maire et délégué de Lavaurette approuve l'attribution d'une prime au personnel pour leur implication durant la période d'urgence sanitaire mais il s'interroge sur la différence de primes sachant que le risque Covid est identique pour tous.

M. Gayral indique que seuls les cadres ont exercé leurs missions sans interruption de service. Le Président, pour répondre à M. Belrepayre, confirme qu'aucun agent n'a été positionné en chômage partiel.

Les membres du Comité syndical approuvent l'attribution d'une prime « covid », à la majorité et 6 abstentions.

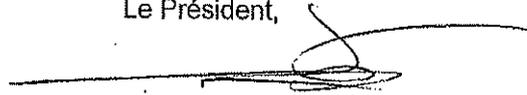
➤ Décision modificative

M. Ducos indique que les subventions perçues au titre du Face (Fonds d'amortissement des charges d'électrification) sont inférieures (-474 706 €) aux sommes inscrites au budget primitif. Il est donc procédé à un réajustement à savoir un virement à la section d'investissement de + 251 323 € auquel s'ajoute une augmentation des opérations sous mandat (+ 80 000 €). Les recettes d'investissement sont donc en diminution, toujours par rapport au budget primitif, de 143 383 €.

Les membres du Comité syndical approuvent la décision modificative, à l'unanimité.

M. le Président remercie les membres de l'assemblée pour leur participation et clôture la séance.

Le Président,



Jacques GAYRAL